

que le gouvernement a essayé de faire adopter et que, j'espère, il présentera de nouveau. Au cours des deux dernières années, on a beaucoup amélioré l'organisation du transport des céréales. L'agressivité plus grande dont on a fait preuve dans la commercialisation a beaucoup amélioré les ventes. Nos installations d'entreposage et de manutention sont beaucoup plus efficaces qu'elles ne l'étaient ne serait-ce qu'il y a trois ans.

Le classement par protéines va aider énormément nos agriculteurs, étant donné les débouchés que l'innovation va créer sur le marché international. Le programme de rajustement agricole qu'a proposé le ministre de l'Agriculture, programme qui donnerait aux agriculteurs la possibilité de prendre leur retraite de manière décente, et aux jeunes agriculteurs, l'occasion de se lancer dans l'exploitation agricole, est excellent. J'espère qu'au cours de la session, on adoptera aux deux chambres un projet de loi relatif à la commercialisation à l'échelle nationale.

J'aimerais commenter la déclaration du sénateur Argue quant à l'éventuelle usine roumaine de tracteurs en Saskatchewan. Peut-être répondra-t-il quand j'en aurai fini, mais j'ai cru comprendre qu'il ne s'agissait que d'une usine de montage.

L'honorable M. Argue: C'est exact.

L'honorable M. Sparrow: N'est-ce pas une fabrique?

L'honorable M. Argue: Non, il ne s'agira que de montage.

L'honorable M. Sparrow: Quoi qu'il en soit, je serais ravi d'avoir cette usine en Saskatchewan comme toute autre industrie, qu'elle soit américaine ou de n'importe quel pays.

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, j'aimerais commenter brièvement une ou deux questions qui m'ont été adressées en tant que membre du gouvernement.

J'aimerais d'abord dire au sénateur Grosart, quel que soit le malaise qu'il ait éprouvé à l'égard de cette question, qu'il ne lui est pas nécessaire de s'excuser. Je préfère l'entendre parler d'agriculture que de certains des sujets évoqués par lui ces derniers jours.

Je pense qu'il convient que nous terminions ou presque nos discussions à ce moment-ci en examinant la question du sénateur Welch relative à la politique agricole fédérale. Nous sommes reconnaissants au sénateur Argue de son intervention d'aujourd'hui qui faisait suite à ses observations sur le même sujet, bien que dans une veine différente, d'il y a quelques jours.

Les caprices des affaires humaines sont remarquablement démontrés par le rappel que nous a fait le sénateur Molgat selon lequel il n'y a pas longtemps, nous nous inquiétions tous de l'excédent formidable de blé dans les Prairies. Aujourd'hui, nous avons vu se produire une telle diminution de cet excédent en relativement peu de temps qu'elle peut nous donner espoir et justifier notre optimisme. La raison en a été exposée par différents sénateurs. Le sénateur Argue a fort judicieusement rappelé le travail accompli par l'honorable M. Hamilton, ancien ministre de l'Agriculture, ainsi que celui de mon collègue, l'honorable M. Laing, de même que les travaux constants de la Commission canadienne du blé.

Il ne faut pas oublier que cette Commission est le principal démarcheur officiel et il faut la féliciter du travail qu'elle a accompli sous la direction du sénateur McNamara et de son successeur.

Comme l'a récemment rappelé le sénateur Argue, M. McNamara faisait partie de la délégation canadienne qui, sous la conduite du ministre du Commerce et de l'Industrie a fait la première visite officielle à la République populaire de Chine. Il était plus que quiconque au courant de nos relations commerciales, notamment en ce qui concerne les ventes de blé.

Le sénateur Cameron a rappelé bien à propos ses visites en Chine à la tête de plusieurs groupes privés d'hommes d'affaires. Il nous a dit avoir récemment reçu avis qu'on s'était mis d'accord sur une autre visite par lui-même et par un groupe d'hommes d'affaires canadiens. Tous ces contacts ont été fructueux et ils s'insèrent dans un processus continu de la part des ministères intéressés à accroître les ventes du Canada dont l'économie repose, dans une si large mesure, sur les exportations.

• (1530)

Le sénateur Argue a parlé du projet d'installation d'une usine roumaine de tracteurs en Saskatchewan. Je ne suis pas au courant de ce projet, comme il se devait peut-être, mais je m'en informerai et en ferai part à mes collègues ainsi que des observations du sénateur Argue.

Il faut se rappeler que les échanges commerciaux sont une arme à double tranchant. Nous ne pouvons pas espérer simplement vendre notre blé. Il faut être prêts à importer soit des marchandises, soit des services et, selon les ententes conclues, cette usine peut être considérée comme une importation de services. Il existe un accord commercial entre le Canada et la Roumanie, et, bien que notre commerce ne soit pas important, la balance nous est favorable. Nous devons étudier des façons et moyens de diminuer l'écart et de rendre ces arrangements plus valables pour ce pays, tout comme nous l'avons fait dans le cas de la Chine et de l'Union soviétique, deux pays qui achètent beaucoup de notre blé.

Nous ne pourrions continuer indéfiniment à vendre sans acheter, qu'il s'agisse de biens ou de services. M. Kossyguine nous l'a bien rappelé à l'occasion de sa visite à Ottawa en sous signalant que nous avions conclu un traité commercial avec ce pays, traité qui a été deux fois renouvelé, que nous étions de loin le pays avantagé et que nous devrions envisager d'apporter un meilleur équilibre à l'arrangement. Ce problème a préoccupé le gouvernement fédéral et les provinces, parce que l'Union soviétique constitue un marché important tant en puissance qu'en fait pour le blé canadien.

La même observation vaut pour la Chine. Les quantités de blé récemment achetées par la Chine, que le sénateur Argue a mentionnées comme étant très importantes, font partie d'un traité commercial qui, en retour, exige que nous fassions un effort pour équilibrer l'arrangement. C'est ce que nous essaierons de faire tout en tenant compte de nos autres intérêts.

Nous sous-estimons pas l'importance des deux grands marchés que sont l'Union soviétique et la Chine. Pendant son séjour à Ottawa, M. Kossyguine nous a dit clairement que, si le prix était bon, le Canada aurait la priorité dans ses achats de blé. Ceci place le Canada dans une position très importante et avantageuse dont il doit profiter. Toutefois, il doit s'en prévaloir de façon responsable en reconnaissant le caractère bilatéral de l'accord.